

	Surveillance et prévention du risque infectieux	Référence	SPI PR 53
	CONDUITE A TENIR EN CAS D'INFECTION A CLOSTRIDIUM DIFFICILE	Page	1/3
		Version	B
		Création	18/12/2008
		Validation	04/06/2010

SOMMAIRE	PAGE
1. Objet et buts	1
2. Domaine d'application	1
3. Personnes concernées	1
4. Documents de référence	1
5. Documents associés	1
6. Terminologie, abréviations et définitions	1
7. Description du processus et modalités de réalisation	2

Rédaction et validation				
	NOM	FONCTION	DATE	SIGNATURE
Rédaction	Y PIERRE, C SABBAGH, S NORTH, D TABONE	Groupe de travail du CLIN	29/05/2008	Signé
Vérification	B HILLION	Infirmier coordinateur	12/12/2008	Signé
Validation	CLIN		18/12/2008 04/06/2010	Signé

Modification		
N°	Date de création ou d'actualisation	Motif de la modification
1	18/12/2008	Création de la procédure et de la fiche technique
2	04/06/2010	Modification de la référence de la fiche technique « précautions contact plus » : SPI FT 53.01 devient SPI FT 20.05

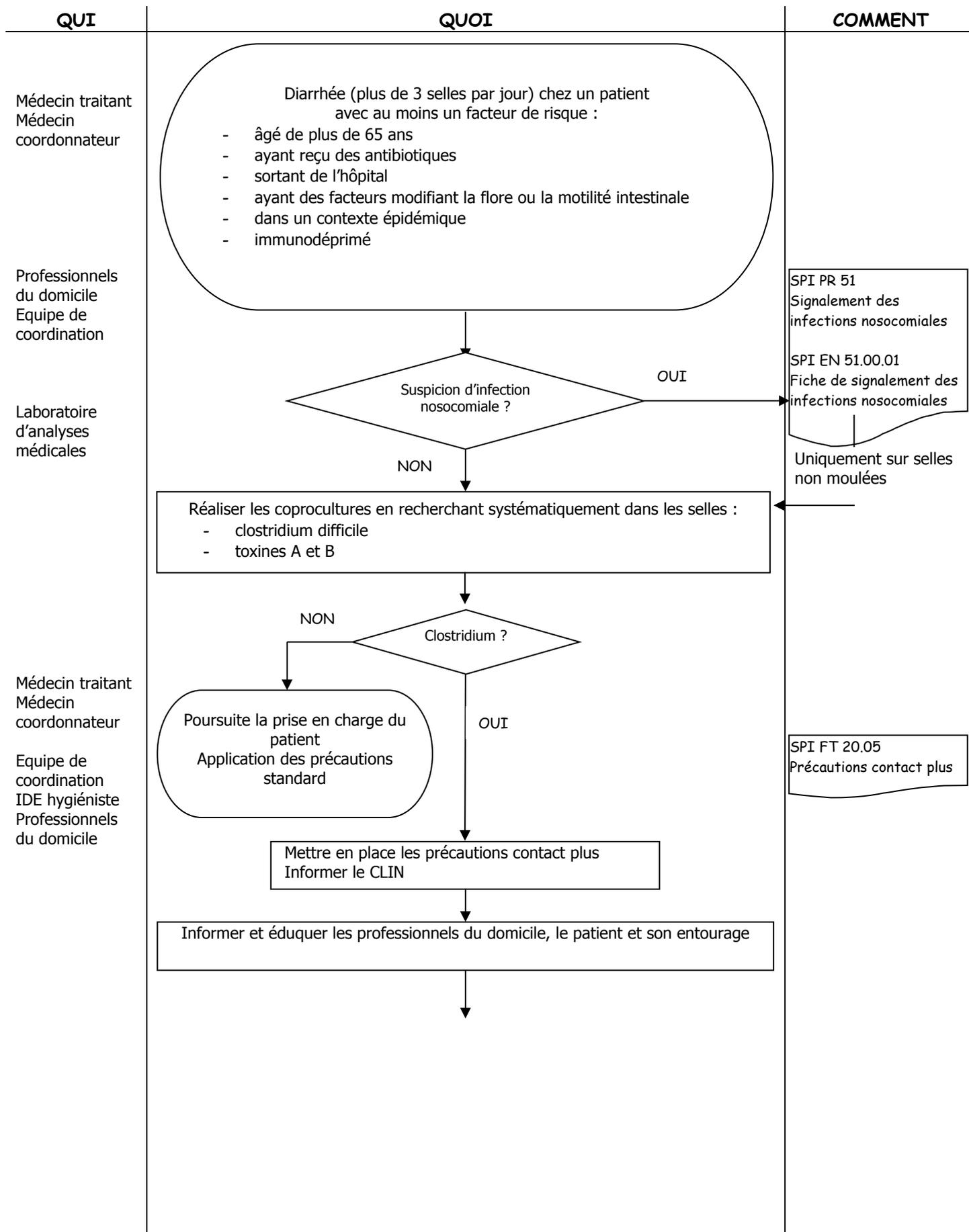
Diffusion					
Equipe départementale	1	Antenne de Challans	1	Antenne de Fontenay le Comte	1
Antenne de La Roche sur Yon	1	Antenne des Sables d'Olonne	1	Antenne de Montaigu	1

1 – OBJET et BUTS	Cette procédure a pour objet de décrire la conduite à tenir en cas d'infection à clostridium difficile.
2 - DOMAINE D'APPLICATION	Cette procédure s'applique en présence d'une infection à clostridium difficile.
3 – PERSONNES CONCERNEES	Cette procédure s'applique aux professionnels du domicile, au patient et à son entourage ainsi qu'aux médecins coordonnateurs et infirmiers coordinateurs d'HAD Vendée.
4 – DOCUMENTS DE REFERENCE	Documentation et recommandations du RAISIN, 26 mai 2006 Avis CTINILS, 21 août 2006 Note DHOS/DGS n°335, 1 ^{er} septembre 2006 Circulaire DGAS/DHOS/DGS n°404, 15 septembre 2006 Document de travail CCLIN Paris Nord, décembre 2006 Avis du Haut Conseil de la santé publique relatif à la maîtrise de la diffusion des infections à clostridium difficile dans les établissements de santé français, 20 juin 2008
5 – DOCUMENTS ASSOCIES	OPC EN 05.00.01 Fiche de liaison SPI PR 51 Signalement des infections nosocomiales SPI EN 51.00.01 Fiche de signalement des infections nosocomiales SPI FT 20.05 Précautions contact plus
6 – TERMINOLOGIE ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	Clostridium difficile = bacille gram + anaérobie, responsable de diarrhée, le plus souvent post antibiotique, à fort pouvoir contaminant. La souche 027 est particulièrement virulente et à fort potentiel épidémique. La contamination se fait par voie oro-fécale et la transmission de personne à personne s'effectue directement par manuportage ou à partir de l'environnement contaminé. Infection nosocomiale = infection contractée en établissement de santé et absente au moment de l'admission. Si l'état infectieux est inconnu à l'admission, l'infection sera considérée comme nosocomiale si elle apparaît après un délai de 48H d'hospitalisation (délai à appliquer avec réflexion). L'infection nosocomiale peut être directement liée aux soins ou simplement survenir lors de l'hospitalisation indépendamment de tout acte médical.



CONDUITE A TENIR EN CAS D'INFECTION A CLOSTRIDIUM DIFFICILE

7 – DESCRIPTION DU PROCESSUS ET MODALITES DE REALISATION



CONDUITE A TENIR EN CAS D'INFECTION A CLOSTRIDIUM DIFFICILE

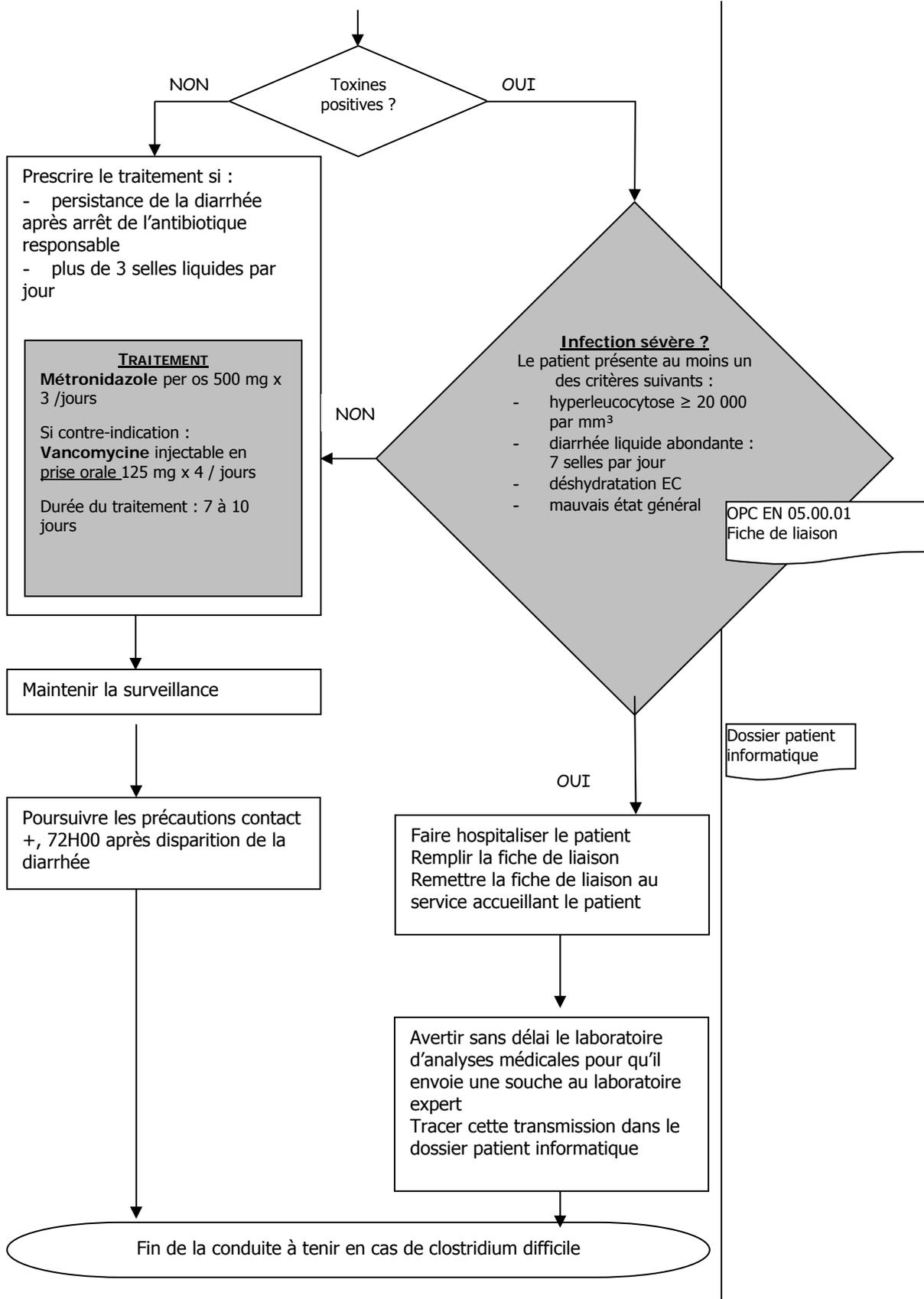
Médecin traitant

Professionnels du domicile

Professionnels du domicile

Equipe de coordination
Médecin traitant

Médecin coordonnateur



Alerter l'infirmière hygiéniste d'HAD Vendée en cas de nouveau cas